RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Occitanie

## ZONE DE DISTRIBUTION : CAMPAN PAYOLLE

### Conclusion sanitaire

**2024** L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**A**

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FONTAINE DE SAMAROLE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 10 personnes sur 1 commune (CAMPAN). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE CAMPAN ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE CAMPAN » qui assure l'exploitation du réseau.

### Quelques conseils

| | |
|---|---|
| ABSENCE | Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. |
| SAVEUR-COULEUR | Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée. |
| TEMPÉRATURE | Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures. |
| ENTRETIEN | Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement. |

### Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **01/05/2025**

UDI **065000554**

## PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

### BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2023, 2024**

### NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est de 50 milligrammes/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **2,45 mg/L**
Valeur maxi : **2,6 mg/L**

### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme pesticides regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **272**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**
Année prise en compte : **2023**

### TURBIDITÉ — A — Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur maxi : **0,11 NFU**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### DURETÉ — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **6,45 °f**
Valeur maxi : **6,53 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres ou familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

ARS Occitanie - Agence régionale de santé Occitanie - Cité administrative Reffye - 10 rue de l'Amiral Courbet - CS 11336 - 65013 TARBES Cedex 9
https://www.occitanie.ars.sante.fr/ 05.62.51.79.79 ars-oc-dd65-pgas@ars.sante.fr